



Ministère des solidarités et de la santé

**DIRECTION GENERALE DE LA SANTE**

SOUS-DIRECTION DE LA POLITIQUE DES PRODUITS DE  
SANTE ET DE LA QUALITE DES PRATIQUES ET DES SOINS  
BUREAU DU MEDICAMENT  
Patrick CAYER-BARRIOZ  
Tél. : 01 40 56 53 13  
[patrick.cayer-barrioz@sante.gouv.fr](mailto:patrick.cayer-barrioz@sante.gouv.fr)

**DIRECTION GENERALE DE L'OFFRE DE SOINS**

SOUS-DIRECTION PILOTAGE DE LA PERFORMANCE  
DES ACTEURS DE L'OFFRE DE SOINS  
BUREAU QUALITE ET SECURITE DES SOINS (PF2)  
Agnès LAFOREST-BRUNEAUX  
Tél. : 01 40 56 69.86  
[agnes.laforest-bruneaux@sante.gouv.fr](mailto:agnes.laforest-bruneaux@sante.gouv.fr)

La ministre des solidarités et de la santé

à

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux  
des agences régionales de santé (pour  
diffusion)  
Mesdames et Messieurs les directeurs des  
établissements de santé

**NOTE D'INFORMATION N° DGS/PP2/DGOS/PF2/2019/144** du 25 juin 2019 relative à l'actualisation de la hiérarchisation des indications des immunoglobulines humaines polyvalentes

Date d'application : Immédiate  
NOR : SSAP1918525N  
Classement thématique : santé publique

**Inscrit pour information à l'ordre du jour du CNP du 7 juin 2019 – N° 52**

**Catégorie** : Mesures d'organisation des services retenues par le ministre pour la mise en œuvre des dispositions dont il s'agit.

**Résumé** : La présente note d'information procède à l'actualisation du tableau récapitulatif de hiérarchisation des indications des immunoglobulines humaines polyvalentes annexé à la note d'information N° DGS/PP2/DGOS/PF2/2018/134 du 31 mai 2018 relative à l'actualisation de la hiérarchisation des indications des immunoglobulines humaines polyvalentes

**Mots-clés** : hiérarchisation des prescriptions des IgIV/IgSC

**Textes de référence** :

- Arrêté du 25 novembre 2017 portant labellisation des réseaux des centres de référence prenant en charge les maladies rares

- |  |
|--|
| - NOTE D'INFORMATION N° DGS/PP2/DGOS/PF2/2018/134 du 31 mai 2018 relative à l'actualisation de la hiérarchisation des indications des immunoglobulines humaines polyvalentes |
| <b>Annexe</b> : Tableau récapitulatif de hiérarchisation des indications des immunoglobulines humaines polyvalentes  |
| <b>Diffusion</b> : établissements de santé, professionnels de santé.   |

La présente note procède à l'actualisation du tableau récapitulatif de hiérarchisation des indications des immunoglobulines humaines polyvalentes annexé à la note d'information N° DGS/PP2/DGOS/PF2/2018/134 du 31 mai 2018 relative à l'actualisation de la hiérarchisation des indications des immunoglobulines humaines polyvalentes.

Le tableau actualisé et toutes les informations complémentaires s'y rapportant sont consultables sous le lien suivant :

[http://ansm.sante.fr/Dossiers/Medicaments-derives-du-sang/Situation-des-approvisionnements-en-MDS/\(offset\)/0](http://ansm.sante.fr/Dossiers/Medicaments-derives-du-sang/Situation-des-approvisionnements-en-MDS/(offset)/0)

Cette note d'information et son annexe sont destinées aux établissements de santé et aux professionnels de santé. Les centres de référence et les filières maladies rares, les sociétés savantes et les associations de patients, concernés par cette question, font l'objet parallèlement d'une information ciblée spécifique.

Nous vous remercions de bien vouloir assurer la diffusion de cette note d'information aux établissements de santé ainsi qu'à l'union régionale des professionnels de santé du ressort de l'ARS.

Pour la ministre et par délégation :

La directrice générale de l'offre de soins

Le directeur général de la santé



Cécile COURREGES



Pr. Jérôme SALOMON

## Hiérarchisation des indications des immunoglobulines humaines polyvalentes – Version Avril 2019

Indication <i>* Situation correspondant à l'AMM</i>	Degré de priorité  ● Prioritaire [P]  ● A réserver aux urgences vitales et/ou fonctionnelles et/ou en cas d'échec des alternatives thérapeutiques [UV]  ● Non prioritaire [NP]	Nécessité d'un avis spécialisé		Posologie
		Instauration	Renouvellement	
<b>Déficits immunitaires</b>				
Déficits immunitaires primitifs*	● [P]			0,4g/kg en une perfusion toutes les 3 à 4 semaines
<b>Neurologie</b>				
Syndrome de Guillain-Barré* (ou variantes dont le syndrome de Miller-Fisher) chez l'enfant, et <b>chez l'adulte en cas de contre-indication ou d'impossibilité de recourir à des échanges plasmatiques dans les 6 heures</b>	● [P]			2g/kg en 2 jours ou 0,4g/kg/j sur 5 jours en cas de risque d'insuffisance rénale
Polyneuropathie inflammatoire démyélinisante chronique* (PIDC) <b>cliniquement évolutive</b> après discussion du rapport bénéfice/risque des corticoïdes, échanges plasmatiques et IgIV	● [UV]	Avis en RCP et d'un centre de la filière FILNEMUS	Semestrielle par un centre de la filière FILNEMUS	<i>Instauration et entretien :</i> 2g/kg en 2 jours ou 0,4g/kg/j sur 5 jours en cas de risque d'insuffisance rénale Cure à répéter toutes les 4 semaines pendant 3 cures avant évaluation d'efficacité.
Neuropathie motrice multifocale* et neuropathie sensitive et motrice multifocale avec bloc de conduction (syndrome de Lewis et Sumner) <b>cliniquement évolutive</b> nouvellement diagnostiquée ou en cours de traitement et répondant aux IgIV	● [UV]		Rythme à adapter selon la réponse thérapeutique du patient	<i>A titre indicatif, en cas d'absence d'abord veineux ou de contre-indication par voie IV un recours à la voie SC peut être envisagé.</i>
Myasthénie auto-immune grave y compris séronégative chez l'enfant, et <b>chez l'adulte en :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cas de décompensation aiguë (si impossibilité dans les 6h de recourir à des échanges plasmatiques ou en cas d'échec ou de contre-indication)</li> <li>• Cas de maladie non contrôlée par une corticothérapie et/ou des immunosuppresseurs</li> <li>• Prévention d'une exacerbation avant geste chirurgical</li> </ul>	● [UV]	Avis du centre de la filière FILNEMUS excepté pour les cas de décompensations aiguës		1g/kg sur 1 à 3 jours
Encéphalites auto-immunes et syndromes neurologiques paranéoplasiques (dont syndromes de Lambert-Eaton et de l'homme raide)	● [UV]	Avis du réseau de centres de référence	Trimestrielle après 2 cures réalisées à un mois d'intervalle	2g/kg en 2 jours ou 0,4g/kg/j sur 5 jours si risque élevé d'insuffisance rénale Durée de traitement limitée à 6 mois



<p>des hémocultures positives dans l'année, survenus malgré une antibioprofylaxie bien conduite ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Episodes infectieux fébriles présumés bactériens non documentés mais répétés ET un taux d'immunoglobulines normales très diminué <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Si chaînes légères ou pic en bêta: gamma &lt;4g/l ;</li> <li>b. Si pic en gamma : dosage pondéral des classes d'Ig non impliquées &lt;50% de la normale</li> </ul> </li> </ul> <p>■Post-traitement par cellules CAR-T anti-CD19</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chez l'enfant : prophylaxie systématique en cas d'hypogammaglobulinémie</li> <li>• Chez l'adulte : supplémentation à visée curative en cas d'hypogammaglobulinémie associée à des infections sévères et répétées survenus malgré une antibioprofylaxie bien conduite.</li> </ul>	<p>● [UV]</p>	<p><b>Passage en RCP</b></p>		
<p><b>Allogreffe de CSH</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prophylaxie des infections bactériennes et virales en cas d'hypogammaglobulinémie (gammaglobulines sériques &lt;4g/l) chez l'allogreffé avec donneur non apparenté ou alternatif</li> <li>• Quel que soit le taux d'IgG en cas de: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pneumopathie à CMV, infection ou à haut risque d'atteinte respiratoire basse liée au VRS</li> <li>- Atteinte respiratoire basse liée au para- influenzae</li> </ul> </li> <li>• Hypogammaglobulinémie avec des infections récurrentes avant ou après greffe de CSH</li> </ul>	<p>● [UV]</p>	<p><b>Passage en RCP</b></p>		<p><i>Cf. Recommandations SFGM-TC Mars 2019</i></p> <p>IgIV, 0,4 à 0,5g/kg par administration toutes les 3 à 4 semaines jusqu'à l'obtention d'un taux de gammaglobulines sériques &gt; 0.4g/L</p> <p>IgIV 0,5g/kg un jour sur 2 pendant 2 semaines pour un total de 7 doses, en association au traitement antiviral</p> <p>0,4 à 0,8g/Kg toutes les 4 semaines jusqu'à l'obtention d'un taux de gammaglobulines sériques 0.5 à 0.6 g/L</p>
<p><b>Syndrome catastrophique des antiphospholipides en cas d'échec du traitement anticoagulant IV associé à des corticoïdes en complément ou en alternative à la plasmaphèrese</b></p>	<p>● [UV]</p>	<p><b>Avis du réseau de centres de référence</b></p>		<p>2g/kg en 2 jours ou 0,4g/kg/j sur 5 jours si risque élevé d'insuffisance rénale</p>
<p><b>Anémie auto-immune hémolytique grave en impasse thérapeutique</b></p>	<p>● [UV]</p>	<p><b>Avis du réseau de centres de référence</b></p>		<p>Sur avis du réseau de centres de référence</p>
<p><b>Maladie de Willebrand acquise associée à une gammopathie monoclonale IgG (MGUS IgG) sans syndrome hémorragique en cas d'échec ou d'intolérance à la desmopressine et/ou aux concentrés de vWF ou relevant d'une intervention chirurgicale programmée n'engageant pas le pronostic vital ou fonctionnel</b></p>	<p>● [NP]</p>	<p><b>Avis du réseau de centres de référence</b></p>		<p>1,2 g/kg en 3 jours soit 0,4g/kg/j</p>

## Maladies infectieuses

Prophylaxie des sujets à risque suivants, après exposition à un cas confirmé de rougeole : - femme enceinte non vaccinée et sans antécédents de rougeole, - sujet immunodéprimé quel que soit son statut vaccinal et ses antécédents avérés de rougeole, - enfants de moins de 6 mois dont la mère présente une rougeole, - enfants de moins de 6 mois dont la mère n'a pas d'antécédent de rougeole et n'a pas été vaccinée (dans le doute une sérologie maternelle IgG peut être demandée en urgence), - enfants âgés de 6 à 11 mois non vaccinés en post-exposition dans les 72 h après contact quel que soit le statut vaccinal de la mère ou ses antécédents de rougeole	● [P]			200 mg/kg en dose unique (voir recommandations du haut conseil de santé publique)
--	----------	--	--	---

## Transplantation d'organes solides (Rein, Cœur, Poumons et Cœur-Poumons)

Traitement du rejet de greffe médié par Ac en cas d'échec ou contre-indication aux autres alternatives	● [P]			0,1g/kg après chaque plasmaphérèse, suivie par 2 g/kg à répartir sur 48h à répéter tous les mois pendant 4 mois.
Prophylaxie des rejets médiés par Ac chez les patients traités par les plasmaphérèses : - hyperimmunisés avant la greffe - ou chez les patients avec un (ou plusieurs) Ac contre le donneur (avec une MFI > 2000) après la greffe	● [UV]			1 dose de 0,1g/kg après chaque plasmaphérèse
Désimmunisation des patients hyperimmunisés en attente d'une greffe du rein, du cœur, des poumons et cœur-poumons en dehors des plasmaphérèses	● [NP]	Avis spécialisé		

## Médecine interne

### Myopathies inflammatoires auto-immunes

Dermatomyosite et polymyosite corticorésistantes et après échec, dépendance, intolérance ou contre-indication aux immunosuppresseurs, <b>avec graves troubles de la déglutition</b>	● [UV]	Passage en RCP	Trimestrielle	2g/kg en 2 jours ou 0,4g/kg/j sur 5 jours si risque élevé d'insuffisance rénale
Myosites à inclusion avec dysphagie <b>pour les patients résistants aux corticoïdes et aux immunosuppresseurs</b>	● [NP]	Passage en RCP	Trimestrielle	

### Vascularites

Maladie de Kawasaki*	● [P]			1.6 à 2g/kg sur 2 à 5 jours ou 2g/kg en dose unique à débiter durant les 10 premiers jours
----------------------	----------	--	--	--

Vascularites systémiques ANCA-positives en cas de rechute ou de résistance ou d'intolérance aux corticoïdes, immunosuppresseurs (méthotrexate, azathioprine, cyclophosphamide et rituximab)		● [NP]	<b>Avis spécialisé</b>	<b>Semestrielle</b>	
<b>Maladies systémiques</b>					
Syndrome de Clarkson		● [UV]			2g/kg tous les mois la 1 <sup>ère</sup> année sans récurrence puis diminution année après année de moitié jusqu'à 0,25g/kg puis arrêt progressif.
<b>Dermatologie</b>					
Pemphigus (vulgaire, foliacé/superficiel ou paranéoplasique) en impasse thérapeutique après un traitement par rituximab et/ou corticostéroïdes et/ou immunosuppresseurs		● [UV]	<b>Après RCP et avis du réseau de centres de référence</b>	<b>RCP et réseau de centres de référence</b>	Instauration : 2g/kg sur 2 à 5 jours, tous les mois pendant 6 mois Entretien (si efficace) : réduction des doses ou espacement des perfusions
Pemphigoïde des muqueuses (ex pemphigoïde cicatricielle) avec atteinte muqueuse étendue et/ou atteinte oculaire sévère et/ou atteinte laryngée, en impasse thérapeutique après un traitement de 3 à 6 mois par corticothérapie générale et/ou immunosuppresseurs et/ou rituximab ou en cas d'intolérance à ces traitements		● [UV]			
Epidermolyse bulleuse acquise (EBA) avec atteinte cutanée et/ou muqueuse étendue et/ou atteinte oculaire et/ou atteinte laryngée en échec thérapeutique après un traitement par rituximab et/ou corticostéroïdes et/ou immunosuppresseurs		● [UV]			
<i>Nouvelle indication 2019</i>	Mucinoïse Papuleuse engageant le pronostic vital: - Avec manifestations graves, notamment neurologiques ou cardiaques - Mucinoïse Papuleuse galopante et généralisée	● [UV]	<b>Avis spécialisé</b>		2g/kg en 4 ou 5 jours toutes les 4 à 6 semaines pendant plusieurs mois (6 à 12 cures).
<b>Hépatologie</b>					
<i>Nouvelle indication 2019</i>	Hémochromatose néonatale (hépatite allo-immune congénitale) : - en période néonatale dans les insuffisances hépatocellulaires néonatales - en préventif chez les mères enceintes lors d'une grossesse ultérieure	● [P]	<b>Avis spécialisé</b> (hépatopédiatre, fœtopathologiste et anatomo-pathologiste)		1 g/kg après une exsanguino-transfusion de 2 masses sanguines  1 g/kg/semaine à partir de 16 semaine (16S puis 18S puis 20S puis chaque semaine jusqu'à la fin de la grossesse)

Indications non justifiées ou non acceptables au regard des données disponibles (liste non exhaustive)

<b>Déficits immunitaires</b>
Déficits immunitaires secondaires ne répondant pas aux situations pré-citées et aux critères suivants : - défaut de production d'Ac (dosage pondéral des IgG <4g/L), - associés à des infections à répétition entraînant une hospitalisation - après validation en RCP.
<b>Neurologie</b>
Autisme
Narcolepsie
Sclérose en plaque secondairement progressive
<b>Hématologie</b>
Purpura thrombotique thrombocytopénique
Hémophilie acquise
Syndrome d'activation macrophagique
Neutropénie auto-immune
Purpura thrombopénique immunologique ne répondant pas aux critères précités
Cytopénies auto-immunes en dehors des critères précités
Maladie de Willebrand acquise, associée à une gammopathie monoclonale de type IgA ou IgM
Chez les patients allo-greffés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• En prophylaxie systématique de l'infection, en l'absence d'hypogammaglobulinémie</li> <li>• Dans les maladies à CMV autres que la pneumopathie (ECIL7 6,7)</li> <li>• Dans les atteintes respiratoires hautes ou basses liées à un autre virus que le VRS ou le para-influenzae, (ECIL4 10)</li> <li>• Dans la prophylaxie de la maladie à CMV (ECIL 76,7)</li> <li>• En association au traitement préemptif anti-CMV (ECIL 7 6,7)</li> <li>• Dans les autres atteintes virales notamment BK virus, EBV, Influenzae, HHV6, norovirus, rotavirus, adénovirus.</li> </ul>
Infection virale au cours du myélome multiple
<b>Transplantation d'organes solides</b>
Prophylaxie et traitement des rejets humoraux des organes autres que le rein, le cœur, poumons et cœur-poumons sauf justification et après avis spécialisé
<b>Médecine interne</b>
Lupus érythémateux systémiques
Polyarthrite rhumatoïde
Arthrite juvénile idiopathique, Maladie de Still
Syndrome de Felty
Asthme
Echecs récidivants de fécondation in vitro avec ou sans Ac anti-phospholipide
Nécrose épidermique toxique et SSJ
Urticaire et dermatite atopique
Sclérodermie systémique
<b>Maladies infectieuses</b>
Prévention des infections chez le grand prématuré
Syndrome d'activation macrophagique secondaire à une infection à Epstein Barr virus



## Indications caduques

Rétinochoïdopathie de Birdshot *
Infections bactériennes récidivantes chez l'enfant infecté par le VIH*

### Liste des abréviations

Ac	Anticorps
AMM	Autorisation de mise sur le marché
ANCA	Anticorps anti-neutrophile cytoplasmique (Antineutrophil cytoplasmic antibodies)
CAR-T cells	Cellules T porteuses d'un récepteur antigénique chimérique (Chimeric antigen receptor T-cells)
CSH	Cellules souches hématopoïétiques
ECIL	European Conference on Infections in Leukaemia
HPA-1a	Antigène plaquettaire 1a (Human platelet antigen 1a)
IgIV	Immunoglobuline par voie intraveineuse
IgSC	Immunoglobuline par voie sous-cutanée
MFI	Intensité de fluorescence moyenne (Mean fluorescence intensity)
MGUS IgG	Gammopathie monoclonale de signification indéterminée (Monoclonal gammopathy of undetermined significance)
LAL	Leucémie aiguë lymphoblastique
LLC	Leucémie lymphoïde chronique
LNH	Lymphome non Hodgkinien
PNDS	Protocoles nationaux de diagnostic et de soins
RCP	Réunion de concertation pluridisciplinaire
SSJ	Syndrome de Stevens-Johnson
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
vWF	Facteur von Willebrand